

Wil, le 09.10.2018
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Karin Keller-Sutter candidate au Conseil fédéral

Après mûre réflexion, la présidente du Conseil des Etats monte sur le ring

La présidente du Conseil des Etats Karin Keller-Sutter se porte candidate à la succession du conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann. Elle a fait part aujourd'hui de sa décision aux médias. Le PLR St-Gall se réjouit de cette candidature et proposera Karin Keller-Sutter aux membres pour une nomination le 20 octobre. Avec l'annonce de cette candidature, la revendication de la Suisse orientale d'être à nouveau représentée au Conseil fédéral est soulignée. En outre, Karin Keller-Sutter, en tant que membre influente du Conseil des Etats, ancienne conseillère d'Etat et représentante de l'industrie et du commerce, et toujours dans une perspective du bien commun, possède les conditions et les compétences idéales pour occuper les plus hautes fonctions.

A l'occasion du Point de Presse du jour, la présidente du Conseil des Etats Karin Keller-Sutter a fait part de son intérêt pour le poste de conseillère fédérale. Au cours de ces sept dernières années, Karin Keller-Sutter s'est fait un nom grâce à sa maîtrise des dossiers au Conseil des Etats. Elle a considérablement contribué à la recherche de solutions dans certains dossiers politiques exigeants et s'est distinguée de par ses talents de bâtisseuse de ponts. Grâce à son mandat de présidente au Conseil des Etats, elle dispose également d'une connaissance approfondie du fonctionnement du Parlement et représente par ailleurs la Suisse sur la scène internationale au travers de son poste de présidente de la délégation UE/AELE.

Sans réserve au service de son pays

« Ce serait pour moi un grand honneur et un réel plaisir de pouvoir m'engager pour notre pays dans cette fonction pleine de responsabilités. », a expliqué Karin Keller-Sutter. La décision de soumettre sa candidature n'a toutefois pas été prise à la légère : « J'ai profité de la semaine dernière pour analyser la situation avec mon mari, ma famille, mes amis, ainsi que mes collègues. Ainsi, après mûre réflexion, j'ai décidé de me mettre à disposition de mon parti pour l'élection complémentaire au Conseil fédéral pour succéder à Johann Schneider-Ammann. » raconte Karin Keller-Sutter au début de son discours. Elle a également souligné ouvertement que sa non-élection, huit ans auparavant, a également joué un rôle dans sa prise de décision. « J'ai appris à composer avec des périodes plus difficiles et des défaites. » Mais elle se sent largement soutenue – à la fois par son mari, sa famille, son entourage ainsi que par de nombreux représentants, tant PLR que d'autres partis : « Désormais âgée de 54 ans, je suis dans une période de ma vie où j'aurais les épaules et la tête libres pour me consacrer pleinement à ce mandat. Je suis prête à servir notre pays sans réserve. »

Une formation internationale

Fille d'un couple de restaurateurs, Karin Keller-Sutter est née le 22 décembre 1963. Après une scolarité entre Wil et Neuchâtel, et un séjour d'études à Londres, elle a suivi une formation de traductrice et d'interprète de conférence à Zurich. Après un autre semestre d'études à Montréal, elle a complété ses études par un troisième cycle d'études postgrades en pédagogie à l'Institut de pédagogie de l'Université de Fribourg. Jusqu'à son élection au gouvernement de St-Gall en 2000, elle a travaillé comme traductrice et interprète de conférence indépendante et chargée de cours à l'École professionnelle ainsi qu'à l'École de commerce du canton de St-Gall. A ce jour, elle exerce différents mandats dans le domaine privé.

Du conseil communal au Conseil des Etats

D'abord élue au conseil communal de Wil en 1992, puis au Grand Conseil en 1996, Karin Keller-Sutter a ensuite exercé le mandat de présidente du PRD canton de St-Gall. Plus tard, dans sa fonction de conseillère d'Etat, elle fut à deux reprises élue présidente du gouvernement et a représenté son canton à la Conférence des gouvernements cantonaux de 2010 à 2012. Durant la même période, elle a également

présidé la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police. En 2011, elle fut immédiatement élue au Conseil des Etats, qu'elle a d'ailleurs présidé en 2017/2018. Karin Keller-Sutter est par ailleurs aussi membre d'importantes commissions, comme notamment la CER et la CSSS. Elle est aussi engagée dans la CPE et préside la délégation parlementaire UE/AELE.

Compétente et pragmatique

Dans le cadre du Point de Presse, Karin Keller-Sutter a été soutenue par plusieurs élus du PLR St-Gall. Dans son discours, le président cantonal et député au Grand conseil Raphael Frei a souligné que la compétence des candidats potentiels est décisive. Selon Frei : « Avec Karin Keller-Sutter, le PLR St-Gall présente une conseillère aux Etats qui maîtrise ses dossiers, compétente et tournée vers l'avenir, dotée notamment d'une expérience gouvernementale. Le PLR est convaincu qu'elle sera une excellente représentante pour la Suisse orientale mais surtout la candidate idéale pour reprendre le poste de conseillère fédérale, parfaitement apte à prendre cette responsabilité pour notre pays. » Il ajoute aussi : « Karin Keller-Sutter a toujours gardé le cap. Elle est proche de la population, s'intéresse à ce qui se passe, c'est ce qui la caractérise. C'est une personnalité très cordiale et pleine d'humour, deux qualités qui sont essentielles pour endosser la plus haute fonction. »

Représentation de la Suisse orientale au Conseil fédéral

Dans son discours, le conseiller national Walter Müller a notamment souligné la revendication de la Suisse orientale d'être à nouveau représentée au Conseil fédéral : « La culture, la conception de l'Etat et le pragmatisme de la Suisse orientale ne sont actuellement pas pris en compte dans les décisions du Conseil fédéral. La Suisse orientale n'a plus été représentée au Conseil fédéral depuis 2010, et cela remonte à 1986 pour le canton de St-Gall », déclare Müller. Il ajoute que Karin Keller-Sutter n'est pas seulement une candidate idéale pour la Suisse orientale : « elle est avant tout très compétente, déterminée et va droit au but en politique. Elle a toujours démontré sa grande disposition à trouver des compromis, même au-delà des limites de son propre parti – et toujours dans l'intérêt de l'ensemble de la Suisse. »

Un bon réseau dans le secteur économique

Dans son discours, Marcel Dobler se rappelle : « Karin disait de temps en temps : générer avant de distribuer. Cette déclaration m'est restée en tête. Cette prise de conscience, Karin Keller-Sutter doit l'apporter au Conseil fédéral ». En plus de son bagage politique, Karin Keller-Sutter apporte avec elle de nombreuses années d'expérience dans les affaires. Au vu de la situation actuelle, ce point est d'autant plus important. En effet, après le départ de Johann Schneider-Ammann, Marcel Dobler est convaincu que la vision de l'économie fera largement défaut au Conseil fédéral. Il a également souligné : « Elle n'a jamais perdu la vue d'ensemble de la situation. C'est pourquoi elle a contribué à des compromis majoritairement acceptés dans de nombreux dossiers importants au Parlement ».

Assemblée de nomination le 20 octobre

Karin Keller-Sutter a fait part à la direction du PLR St-Gall de son intérêt de soumettre sa candidature le 8 octobre 2018. La direction du parti cantonal proposera sa candidature aux membres et rendra officiellement réponse le 20.10.2018, à l'occasion d'une assemblée publique de nomination. Après sa nomination, la section cantonale devra annoncer par écrit la candidature officielle de Karin Keller-Sutter à PLR. Les Libéraux-Radicaux Suisse, qui prendra ensuite en charge les suites de la procédure de sélection. La stratégie et le ticket seront quant à eux définis par le groupe parlementaire.

Contact média / demandes d'entretien / demandes d'information

Pour toute question relative à la décision de la présidente du Conseil des Etats Karin Keller-Sutter pour une demande d'entretien, ou tout autre question en lien avec le PLR Saint-Gall ou ses représentants, M. Christoph Graf se tient à votre disposition :

- › Christoph Graf, secrétaire général, 071 222 45 45 (également en dehors des heures de bureau), 076 426 73 55, graf@fdp.sg

Veuillez ne pas soumettre de demande par d'autres canaux.

